

**PROVINCE DU QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PRENEZ AVIS que lors de la séance du conseil municipal de la Municipalité de Dudswell qui aura lieu le 25 mai 2026 à 19h au Centre Bishop, situé au 190, rue Main à Dudswell. Le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Concernant le lot 4 795 862, situé au 228, rue Principale Ouest, à Dudswell. Une dérogation à l'article 6.2.4 du *Règlement de zonage numéro 2017-226*, dans le but de régulariser une situation, le coin avant gauche du bâtiment accessoire qui est actuellement implanté à 1,07 m de la ligne latérale de lot, alors que le *Règlement de zonage no 2017-226* prescrit une marge de recul latérale minimale de 1,50 m.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À DUDSWELL, ce 13^e jour du mois de mai 2026.



Audrey Mongeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Audrey Mongeau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Dudswell, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 13 mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13^e jour de mai 2026.



Audrey Mongeau
Directrice générale et greffière-trésorière